

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Association : LPOL GV Fitness

Adresse : 84 rue du Président François Mitterrand, 91160 Longjumeau

Le 17 octobre 2024, à 20h10, les membres de l'association LPOL GV Fitness se sont réunis à la Salle des Tribunes en assemblée générale ordinaire sur convocation de la Présidente Mme Nadjat TABBOU.

L'ordre du jour :

- Rapport moral et d'orientation ;
- Rapport d'activité ;
- Rapport financier ;
- Renouvellement des membres du Bureau ;
- Questions diverses.

Etaient présentes :

- Adhérents :
- Plus du quart des membres étaient présents ou représentés (27 personnes présentes et 75 procurations). L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

- Membres du bureau : Mme Nadjat TABBOU, Mme Véronique SIROU, Mme Agnès TAGUENGAYTE, Mme Natacha ROBERTO, Mme Christine LANGE et Mme Marie-Louise LE STRAT.

A l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et d'orientation :

Il a été fait lecture du rapport moral, disponible sur le site, qui a été approuvé à l'unanimité.

Rapport financier 2023/2024:

Le rapport financier a également été approuvé à l'unanimité des personnes présentes avec les données suivantes :

Recettes de 47 727,73 € dont 85,57% provenant des cotisations, soit 40 840 €, et 14,43% liés aux produits divers, soit 6 887,73 € (subvention municipale de 6 500 € et intérêts sur livret de 387,73 €).

Dépenses de 46 247,12 € dont 75,17% imputables aux salaires et charges des professeurs, soit 34 763,86 €, les licences et assurances représentent 20,08%, soit 9 285 €, et les autres charges 4,75% soit 2 198,26 € dont les frais d'expert-comptable pour 1 374 €.

Budget prévisionnel 2024/2025

Le budget prévisionnel a été approuvé à l'unanimité des personnes présentes avec les éléments financiers ci-dessous :

Les recettes s'élèvent à 47 750 € dont 84,82% de cotisations, soit 40 500 € et 15,18% provenant de recettes diverses, soit 7 000 € correspondant à la subvention demandée et 250 € au titre des intérêts sur livret.

Les dépenses sont estimées à 48 250 € dont 69,75% pour les salaires et charges des professeurs, soit 33 656 €, 19,41% pour les licences soit 9 364 €, 6,13% pour l'achat de matériel (steps, barres lestées, enceinte, ...) soit 2 957 € et 4,71% pour les autres charges, soit 2 273 € dont les frais d'expert-comptable pour 1 509 €.

Pour l'année 2024, on compte au jour de l'AG, 289 adhérents contre 306 adhérents pour l'année 2023.

Remplacement d'Isabelle par Malika pour le cours du Hit mercredi soir.

Remplacement de la Zumba par un cours de Body Zen, le lundi de 21h-22h.

Ce cours est assuré par le coach Xavier, Cécile ne souhaitant plus assurer ce créneau.

Règlement intérieur :

Quelques modifications ont été apportées au règlement intérieur à savoir :

1- Point n° 2 :

Le paiement de la cotisation de 135 € a été remplacé par : le paiement de la cotisation (fixée lors de l'assemblée générale)

La mention suivante a été ajoutée : paiement en 2 fois par carte bleue sur le site payasso

2- Ajout d'un point n° 16 :

Il est interdit de photographier ou filmer les professeurs et les adhérents sans leur autorisation.

Ces modifications ont été approuvées à l'unanimité.

Renouvellement des membres du bureau :

Madame Nadjat TABBOU a annoncé sa démission du poste de Présidente,

Madame Brigitte RUIZ a annoncé sa démission du poste de Secrétaire,

Election des membres du bureau :

- Présidente, Mme Agnès TAGUENGAYTE,
- Trésorière, Mme Véronique SIROU,

A ces membres du bureau s'ajoute les aidants actifs :

- Chargée de communication, Mme Natacha ROBERTO
- Mme Marie-Louise LE STRAT
- Mme Christine LANGE
- Mme Nadjat TABBOU
- Mme Françoise POULIQUEN
- Mme Brigitte RUIZ

Total des membres actuel : 8 personnes.

Le renouvellement des membres du bureau a été adopté à l'unanimité.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés au titre des questions diverses :

Partenariat : Proposition de la part d'un adhérent d'un partenariat avec la section de musculation afin de pouvoir bénéficier de conseils de coach de notre section.

Adhérent(e)s : Prévoir peut-être un pourcentage d'entrants et de sortants pour les années suivantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h37

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance,

A Longjumeau, le 17 octobre 2024,

La Présidence de séance :

Mme Nadjat TABBOU



Secrétaires de séance :

Mme Natacha ROBERTO

